



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 28 juillet 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias.

La compagnie aérienne irlandaise Ryanair est accusée de malmener la protection des données personnelles en vérifiant de manière « abusive » l'identité des clients ayant réservé les services Ryanair via une agence tierce. La vérification de l'identité se ferait par reconnaissance faciale, que les clients doivent par ailleurs payer en supplément. D'après des articles de presse concordants, l'association autrichienne « Noyb », qui milite pour la protection des données personnelles, a porté plainte contre la société irlandaise et saisi l'Autorité chargée de la protection des données en Espagne.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias :

- Est-ce que le Gouvernement est informé de la controverse entourant la compagnie aérienne irlandaise Ryanair ? Quelle est son appréciation de la situation ?
- Ne faudrait-il pas saisir également la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), comme Ryanair est également actif dans notre pays ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LM' followed by a horizontal line.

Laurent Mosar
Député